

# PÉRIMÈTRE À (RE)PENSER



**L**e vendredi 17 janvier dernier était programmée, en reconvoction sur la journée entière, la séance plénière de la Formation spécialisée de Réseau (FSR) non tenue le 19 décembre 2024.

Dans leurs déclarations liminaires (voir celle de **F.O.-DGFIP** ci-dessous), les organisations syndicales représentatives en FSR, hormis l'**ordre du jour pléthorique**, revenaient toutes sur **Mayotte et les suicides et tentatives de suicide** intervenus ces derniers mois et jours.

## QUELLE MONTÉE EN PUISSANCE ?

En réponse, la présidente par délégation de cette FSR a tenu d'abord à **se satisfaire de la montée en puissance de cette instance (!)**.

Nous venions pourtant de rappeler **un sentiment d'inutilité déjà dénoncé** dans un [tract assez explicite paru sur notre site national](#). **Passer des paroles aux actes sur le dialogue social** et ne pas se contenter d'ânonner ce mot à chaque ouverture de séance aurait du sens, mais nous en sommes encore très loin !

Nous avons profité de la réponse de l'administration pour remettre le projecteur sur la **situation alarmante des SGC**, présentés comme la « vitrine » du NRP. Les représentants des personnels ont tous convenu de **l'urgence à proposer des pistes d'amélioration des conditions de travail** pour pouvoir les mettre en œuvre le plus rapidement possible

## SUICIDES : TOUJOURS LA MÊME RÉPONSE

Le plus dérangeant restait cependant à venir, dans cette instance où une douloureuse actualité s'est invitée.

La réponse de l'administration face à la vague de **suicides** intervenus dans notre direction ne varie pas d'année en année ; il s'agit toujours pour cette dernière de **problématiques multifactorielles en minimisant, voir niant, toute relation avec l'activité professionnelle** quand bien même le passage à l'acte se fait sur le lieu de travail.

Se contenter de l'arrivée de SignalFip, de la diffusion d'une « *fiche réflexe de gestion des suicides et tentatives* » ou encore de l'Observatoire interne comme réponses ; **désolé, mais pour F.O.-DGFIP ça ne suffit pas !**

**F.O.-DGFIP a vivement réagi** car nous ne souhaitons pas que **ces drames humains** continuent à être traités, quand ils le sont, en questions diverses en fin de séance !

**Un sujet aussi grave** ne peut pas non plus se cantonner à quelques lignes dans une déclaration liminaire, il doit faire l'objet d'une **réflexion entre la DGFIP et les représentants des personnels**. Il faut **y consacrer le temps nécessaire**, aucune thématique ne peut être plus importante que celle-ci.

Dans une démarche beaucoup plus en phase avec la réalité du terrain, la médecin coordonnatrice na-

tionale a rappelé l'**importance de la prévention** : il faut tout d'abord éviter les risques à la source. Le travail peut être un facteur de risque dans les surveillances de suicide et de tentative, il faut donc y porter toute notre attention. Et de rajouter également le dispositif à venir de **prise en compte de la santé mentale qui est un enjeu ministériel fort**.

## UN SIMULACRE DE DIALOGUE SOCIAL STOPPÉ À 11H50

Autres irritants de cette FSR : les pratiques de l'administration consistant à vouloir **raccourcir les débats** ou à les **circonscrire à un périmètre qu'elle aurait arbitrairement défini**, le tout mâtiné d'un **autoritarisme** d'un autre âge.

Nous en voulons pour preuve la façon dont ont été menés les débats sur les sujets de Mayotte et de la politique immobilière.

Concernant **Mayotte**, après un exposé de la situation à ce jour par l'administration, **F.O.-DGFIP** a rappelé que le **télétravail** prôné par la direction locale **se heurte souvent à des contraintes** liées aux coupures d'électricité ou à des habitats rendus précaires par le cyclone et qu'il est donc souvent ingérable.

Nous avons aussi alerté sur les **missions déportées vers la Réunion**, nous attirant les foudres de la présidente **nous reprochant de dépasser le périmètre de cette FSR et nous ordonnant assez sèchement d'abrèger notre intervention**.

Ainsi donc, il n'y aurait aucune conséquence sur les conditions de travail à une telle pratique ? Et comment concilier cette aide au regard du nécessaire renforcement des effectifs de la DGFIP à Mayotte ? Comment attirer des collègues et accessoirement ne pas y mettre des néophytes ?

En réponse, la DGFIP salue le courage des collègues restés sur place. **F.O.-DGFIP** ne peut que partager ce sentiment qui doit déboucher sur une reconnaissance concrète, justifie les nécessaires souplesses de gestion et nous fait devoir de s'engager dans une reconstruction durable de ce département français.

La Présidente ajoute que la DRFiP de la Réunion est étonnée de ne pas être plus sollicitée. Pour **F.O.-DG-**

**FiP** si les collègues parviennent à faire face à la mise en oeuvre d'un plan de continuité de l'activité dans des conditions plus que difficiles, la **mise en oeuvre du projet de loi d'urgence pour Mayotte** va occasionner une nouvelle montée en charge dont il faut naturellement tenir compte.

De la même manière, si tous les **soutiens** sont bien venus et la manifestation concrète du soutien de la communauté DGFIP, il est évidemment souhaitable que toutes les missions restent exercées sur le territoire avec les moyens adaptés.

Autres informations sur Mayotte :

- ▶ seuls **2 blessés** sur les 165 agents DGFIP de Mayotte ;
- ▶ **17 agents rapatriés** à ce jour ;
- ▶ **2 agents DGFIP** et un de l'INSEE ont demandé l'**assistance psychologique** ;
- ▶ sur l'offre de **vaccination** contre le Choléra, **26 agents DGFIP** ont été vaccinés ;
- ▶ **99 versements de l'aide de 2 000 €** à ce jour ;

**F.O.-DGFIP** a demandé à ce que la **cellule psychologique reste quelques mois sur place**.

Lors de l'évocation du 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour (la **politique immobilière à la DGFIP**), l'une des représentantes du personnel, convoquée à titre d'**expert en visio, s'est fait fermement rabrouer** par la présidente au motif du fameux périmètre de l'instance qui aurait été franchi une fois de plus.

Refuser tout ce qui se passe au-delà de ce sacro-saint périmètre, n'est-ce pas surtout, pour l'administration, **refuser de voir la « vraie » vie des services et le mal-être des personnels ? Un comble pour une formation spécialisée santé et sécurité !**

C'en était trop pour la délégation **F.O.-DGFIP** qui **a quitté la séance** à 11h50 accompagnée des représentants Solidaires et CGT. Comme disait Francis Blanche : « *il ne suffit pas d'être inutile. Encore faut-il être odieux* »

**Il est désormais temps de sérieusement repenser le mode de fonctionnement de cette FS de Réseau pour les 2 ans à venir.**

# DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente par délégation,

Nous écrivions lors de notre compte-rendu de la première réunion plénière de la FS du CSAR en 2024 « Travailler différemment l'année prochaine ? Banco ! ». Cette résolution 2024 n'aura pas fait long feu. Et puisque nous sommes encore dans la période, quels vœux pourrions nous formuler pour 2025 et cette 3<sup>ème</sup> année de mandat (déjà !) ?

- ▶ Rompre avec le sentiment d'inutilité de cette instance ;
- ▶ Rompre avec une pratique DGFiP consistant à programmer des instances un lundi ou un vendredi, lançant ainsi un beau pied de nez au dialogue social où ce qu'il en reste dans cette maison ;
- ▶ Savoir être raisonnable dans le nombre de points fixés à l'ordre du jour, puisque que l'on sait pertinemment, à commencer par aujourd'hui, que certains ne seront pas abordés.

Nous souhaitons pouvoir œuvrer pour de meilleures conditions de travail de nos collègues. Il faut des moyens pour s'attaquer aux véritables causes de la dégradation des conditions de travail ; c'est-à-dire :

- ▶ reconnaître le caractère prioritaire des missions de la DGFiP assortie des créations d'emplois permettant le bon exercice des missions dans l'intérêt des agents comme du public ;
- ▶ prendre en compte réellement la question des effectifs dans les outils de prévention ;
- ▶ arrêter le pilotage fondé uniquement sur les indicateurs et la culture du résultat ;
- ▶ mettre en place des actions d'amélioration des conditions de travail impliquant plus les directeurs locaux et ne pesant plus exclusivement sur les cadres intermédiaires ;
- ▶ avoir des dispositifs propres à améliorer la charge mentale pesant sur les agents de tous grades.

Nous sommes à ce titre particulièrement inquiets des suicides et tentatives de suicide émaillant douloureusement l'actualité des derniers mois et encore des derniers jours à la DGFiP.

Trois collègues en effet se sont suicidés, dont deux jeunes de moins de 30 ans (un adjoint d'un SGC du 93 et un agent stagiaire de la DCST) et une collègue du commissariat aux ventes de Dijon (DNID).

Cela doit nous faire réfléchir. Certes, il peut y avoir des causes multifactorielles à ces tristes événements, mais circonscrire la survenance de ces actes à ces seules causes dans certains cas, c'est se voiler la face. Il faut que nous travaillions là-dessus.

Ça ne peut pas être que de l'accompagnement et nous devons être tous vigilants et sensibiliser les collègues et la hiérarchie.

Cette FSR, est la reconvoction de celle du 13 décembre dernier qui ne s'est pas tenue.

Y voyons-nous plus clair aujourd'hui en termes d'avenir pour la DGFiP et pour l'amélioration des conditions de travail de cette dernière ? La réponse est non. Pouvons-nous en discuter sereinement ? Rien n'est moins sûr.

Le « DGFiP bashing » permanent reste de mise au pays de Bayrou et de De Montchalin. Dans ce pays merveilleux, on continue de sacrifier une administration pourtant au coeur de l'appareil d'État qui supportera encore 550 suppressions d'emplois en 2025 à l'instant T. Le Premier ministre se disant, et l'écrivant, prêt à renoncer aux 4 000 suppressions de postes dans l'Éducation Nationale ; tant qu'on y est, on n'est peut être pas à 550 emplois d'agents des finances publiques près !

Effacer cette nouvelle saignée à la DGFiP alors que cette dernière s'était engagée, via le COM 2023-2027, à n'en supprimer aucun en 2025 aurait du sens...

Nous ne nous habituerons jamais à cet exercice annuel qui, depuis 2008, a supprimé plus de 33 000 emplois à la DGFiP et dont les effets sont au-delà de ce qu'on imagine.

Quand Madame De Montchalin dit qu'il faut trouver 30 milliards d'économies et augmenter la pression fiscale de 20 milliards, on a un commencement de réponse en sentant venir une fois de plus la lame aiguisée qui tranchera sans états d'âme dans les effectifs de la DGFIP, et par conséquent n'inversera pas la tendance d'une détérioration des conditions de vie au travail.

Nous réitérons également tout notre soutien et notre solidarité à la population de Mayotte et aux collègues mahorais frappés par le passage du cyclone Chido. **F.O.-DGFIP** ne cesse de relayer leurs difficultés, leurs préoccupations et leurs légitimes inquiétudes auprès de la Direction Générale.

Sur l'ordre du jour de cette FSR, et en intégrant la légitime contrainte horaire qu'a demandé et obtenu **F.O.-DGFIP**, il nous paraît d'ores et déjà illusoire d'espérer traiter tous les points.

Les représentants **F.O.-DGFIP** feront cependant quelques commentaires à ce stade :

▶ Qu'est devenu le procès-verbal de la séance de la FSR du 9/4/2024 dont on avait cru comprendre que l'approbation était prévue au premier point de la séance du 13 décembre dernier ? les dispositions de l'article 83 du décret du 20 novembre 2020 semblent avoir été oubliées ;

▶ **F.O.-DGFIP** prend acte de la présentation de PILAT mais s'étonne que ce projet n'ait pas été présenté en CSA de Réseau dans le cadre de l'article 51 du décret du 20 novembre 2020 en amont du GT du 13 mai dernier ;

▶ Sur la restitution de l'étude ANACT sur l'Intelligence Artificielle (IA), **F.O.-DGFIP** n'interviendra pas puisque tous ici vous connaissez notre position ;

▶ Sur les projets de note ministérielle SST 2025 et de note directionnelle SST 2025, vous avez nos remarques qui ont été transmises au bureau CVT-D le 10 janvier dernier par mel ;

▶ Sur le bilan de la note d'orientation directionnelle 2024, hors axe 1 où l'action des CO-SUI sécurité a été déterminante, certaines réalisations ont le mérite d'exister, certes, mais quand en avons-nous réellement parlé et débattu en FSR, notamment en ce qui concerne des actions des axes 2, 4, 5 et 6 ?

▶ la documentation sur les crédits SSCT 2024 ne nous satisfait pas, **F.O.-DGFIP** vous l'a déjà dit lors du GT du 26 novembre dernier ;

▶ la fiche sur la conduite d'une opération immobilière, les règles de la sûreté immobilière et le sujet amiante appelle de notre part plusieurs observations et commentaires que nous ferons en séance si l'horaire nous le permet.

Enfin, **F.O.-DGFIP** souhaite évoquer brièvement l'Observatoire interne 2025 qui se déroule du 14 janvier au 14 février.

Cet exercice doit permettre de s'exprimer franchement et sans langue de bois sur nos conditions de travail, sur notre charge de travail, sur le niveau de stress ressenti, et gageons qu'une fois de plus, et eu égard aux 33 387 ETP perdus depuis 2008, la DGFIP risque encore de finir bonnet d'âne des directions du ministère.

Partir de ces résultats pour déterminer qu'en FSR les représentants du personnel ordonnent un véritable plan national d'amélioration des conditions de travail passant par une mesure réelle de la charge de travail mission par mission : voilà un challenge qui aurait du sens !



C'EST  
POUR **VOUS**  
QU'ON SE BAT !